



ZOOM sur le Pôle Eau & Environnement

Edito



L'amélioration de la qualité et la fertilité des sols passe par une adaptation des pratiques agronomiques. Les apports de matières organiques sont essentiels, mais peuvent représenter un coût non négligeable sur nos exploitations dans des territoires moins pourvus en élevage. La valorisation des MO, comme les déchets verts de bonne qualité dépourvus de plastiques, fait partie des solutions à notre disposition qui doivent encore se développer. J'en veux pour preuve, les actions collectives, partenariales, expérimentales, développées sur la Sainte-Victoire, doivent se poursuivre et s'essaimer sur d'autres territoires afin d'étendre ses pratiques dites « agroécologiques » qui amélioreront la fertilité de nos sols.

Nicolas SIAS, élu à la Chambre d'agriculture 13.

En bref

Bon diagnostic Carbone - France Relance

Vous êtes installé depuis 5 ans et vous souhaitez réduire votre impact carbone et bénéficier du soutien du Plan de relance ? La mesure « Bon diagnostic carbone » du Plan de relance est faite pour vous. Valorisez l'image de votre exploitation et faites des économies financières en contactant un conseiller de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Toutes les informations sur : <https://paca.chambres-agriculture.fr/zoom-sur-page-accueil/plan-de-relance/bon-diagnostic-carbone/>

Votre contact : Romain GATEAU : 06 33 11 58 28 – r.gateau@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Chiffres clés

En 2020
sur la Sainte-Victoire :

- + de 60 adhérents à l'ARGENA
- 6 000 t de déchets verts utilisés
- 2 000 t de fumiers de cheval
- 9 épandeurs achetés en 2 ans
- 14 t de semence d'engrais vert
- 350 ha de vignes avec des engrais verts

Un collectif agricole pour améliorer la fertilité des sols

Avec la forte réduction de l'élevage localement, la qualité des sols s'est érodée à force de pratiques à base d'intrants minéraux. Forts de ce constat, des agriculteurs de la Sainte-Victoire et différents partenaires (AVSV, CA13, SCP, INRAE, Vert Carbone, Lycée de Valabre, SABA) se sont impliqués collectivement autour de l'ARGENA pour mettre en place des pratiques nouvelles qui visent à redynamiser la fertilité des sols :

- Observation et suivi des sols,
- Apports de Matières Organiques (MO) de type déchets verts, fumiers équins, plus ou moins compostés,
- Semis d'engrais verts dans les inter-rangs.

Le GIEE « MC Sols Arc », porté par l'ARGENA et co-animé par la CA13 et l'AVSV existe depuis 2018 et regroupe 17 agriculteurs. Ces actions et expérimentations ont pu être réalisées et développées grâce aux financements de la DRAAF pour l'animation du GIEE, complétées par des fonds de la Métropole AMP et de l'ADEME pour le développement des pratiques avec le projet ADAMOS porté par la CA13. Ces actions vont permettre de créer des fiches techniques à destination des agriculteurs en 2022 et se poursuivront notamment avec des suivis et de nouvelles expérimentations.

Votre contact : Thibault JUVÉNAL : 06 48 19 80 60 - t.juvenal@bouches-du-rhone.chambagri.fr



Jean-Claude LACASSIN, pédologue SCP



La Sainte-Victoire est caractérisée par une dominante viticole dont les sols ne bénéficient plus d'apports de MO depuis la disparition des éleveurs porcins et la réduction des élevages ovins. La gestion des sols a été oubliée. Le taux de MO des sols a considérablement réduit vers une moyenne d'environ 1 %, ce qui ne permet plus d'assurer une fertilité et une résilience suffisante. »

André DOUDON, président de l'ARGENA et du GIEE « MC Sols Arc »



Les déchets verts, rebaptisés MVA pour Matières Végétales Affinées, lorsqu'ils sont broyés et criblés, permettent de redonner de la MO et de la vie aux sols. Plus un sol est riche en MO, plus il sera vivant, poreux, exploré en profondeur par les racines des cultures, résistant aux aléas climatiques extrêmes (orages, sécheresses prolongées) et résilient. Dès le départ, nous avons joué collectif avec le GIEE puis en s'élargissant et en ouvrant nos expériences à ceux que cela intéresse. Plusieurs actions sont lancées, vont perdurer, mais elles nécessitent d'être scientifiquement approfondies grâce à l'appui de l'INRAE et de la SCP notamment. »

Christophe BLANC, viticulteur



Avec l'apport de MVA dans les vignes, la terre est plus meuble et retient plus l'humidité. Il y a plus de vie microbienne et de vers de terre dans le sol. En plus des apports annuels sur les inter-rangs de parcelles plantées, j'ai essayé de réaliser un apport massif de 250 t/ha avant la plantation. L'objectif est de se passer d'apport annuel pendant 7 à 8 ans. Techniquement, c'est plus facile à mettre en œuvre pour certaines parcelles où la logistique devient compliquée, voire impossible après plantation. »

Eric NAVARRO, Vert Carbone



Les déchets verts sont une ressource valorisable au bénéfice des sols. Vert Carbone accompagne le développement auprès des agriculteurs et les expérimentations. Pour la Ste-Victoire, les MVA proviennent de plateformes locales gérées par Veolia, qui a mis en œuvre de multiples actions (criblage, formation des équipes, sensibilisation des déchèteries) pour améliorer la qualité des produits en réduisant les taux d'inertes (plastiques...), malheureusement toujours un peu présents. Ceci dit et malgré la teneur en inerte, les études montrent l'intérêt très important pour les sols, les cultures et les agriculteurs. »

Thibaud JOURDAN, viticulteur



Je sème des engrais verts pour nourrir la biodiversité de mes sols et économiser du travail du sol. Les résultats varient selon les années et la pluviométrie, mais je reste entièrement satisfait avec 1,20 m de hauteur de végétation pour mes plus belles réussites. Je détruis généralement le couvert au rouleau Faco ou à la tonte en fonction du type de sol et des objectifs recherchés. »

Jean-Jacques BALIKIAN, technicien AVSV



L'ensemble du travail mené sur la fertilité des sols s'inscrit pleinement dans les actions environnementales sur la biodiversité réalisées avec les vignerons de la Sainte-Victoire et aussi dans le cadre d'Ecophyto. Le partenariat élargi autour de l'ARGENA avec le GIEE et l'appui administratif de la CA13 a permis d'avancer sur l'intérêt des amendements de masse. Ces pratiques sont réellement bénéfiques : rétention de l'eau, réduction des engrais chimiques, restructuration des sols, crédibilité technico-économique... Il faut améliorer encore la qualité des MVA avec l'appui des collectivités locales et travailler sur les doses apportées avec une validation scientifique. »

ACRONYMES : ARGENA : Association Régionale de Gestion et d'Etude des sols Naturels et Agricoles / AVSV : Association des Vignerons de la Sainte Victoire / CA13 : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône / SCP : Société du Canal de Provence / INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement / SABA : Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc / AMPM : Aix-Marseille-Provence Métropole / ADEME : Agence De l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie / GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental / ADAMOS : projet d'Appui au Développement des Apports de Matières Organiques pour les Sols / MC Sols Arc : Méthodes Culturelles pour la sauvegarde des Sols de l'Arc / MVA : Matières Végétales Affinées.

La Chambre d'agriculture & vous

Vos prochaines formations

Observer et favoriser la biodiversité dans ses vignes La Chambre d'agriculture organise 3 journées de formation réparties sur l'année 2021 pour vous permettre de reconnaître et favoriser la biodiversité présente dans vos vignes et notamment les invertébrés auxiliaires et les chauves-souris.

Votre contact : Thibault JUVÉNAL : 06 48 19 80 60
t.juvenal@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Découvrez l'ensemble de nos formations sur www.chambre-agriculture13.fr/vous-etes-agriculteur/vous-former

Des prestations sur mesure

Réalisez votre aire de lavage individuelle ou collective

La Chambre d'agriculture vous accompagne pour la réalisation de votre aire de lavage individuelle ou collective. La prestation consiste en une aide pour le dimensionnement, le choix du système de traitement et le montage du dossier de financement.

Votre contact : Romain GATEAU : 06 33 11 58 28
r.gateau@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Découvrez l'ensemble de nos offres de services sur : www.chambre-agriculture13.fr ou contactez-nous au 04 42 23 06 11



La certification vous assure la qualité de notre service.

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.